

suadé que le dernier mot des concessions impériales n'est pas encore dit. Il est vrai qu'elles sont combattues et que certains conseillers de la couronne cherchent à éloigner le gouvernement d'un engrenage d'où aucune de ses prérogatives ne s'échapperait, mais vous avez pu constater que dans ces derniers temps les conseillers timides n'ont pas vu triompher leurs idées.

Dans le monde de la presse, on s'occupe beaucoup de l'amendement qui aurait pour but de murer la vie privée. Nous n'avons qu'à mettre les honorables auteurs de l'amendement au défi de nous préciser où commence et où finit la vie privée. Ces honorables députés veulent bien laisser aux journalistes le droit de l'éloge; ce qu'ils refusent, c'est le droit du blâme. C'est raisonner comme peut raisonner le grand Turc ou le Shah de Perse: vous auriez la permission de dire que tel député a un très beau nez et que sa femme, dans un tableau vivant, montrait les plus belles formes du monde; mais vite l'amende et même la prison pour vous si vous dites que ce même député a le nez crochu, le caractère mal fait, qu'il bredouille au lieu de parler et que sa femme est grêlée.

Hier au bal de l'Hotel-de-Ville on se passait de mains en mains une maligne critique de la loi sur la presse sous forme de commandements: elle a eu beaucoup de succès.

On dit que le projet de loi relatif à l'emprunt est envoyé au Conseil d'Etat.

Mgr. Darboy se rendra, dit-on, prochainement à Rome où il recevrait le chapeau de cardinal.

La préfecture de police vient de faire afficher le nouveau tarif kilométrique pour les voitures de place: les anciens tarifs ne sont pas pour cela détruits; les voyageurs pourront choisir. Vous verrez que ce double système ne durera pas un an.

CH. CAHOT.

### CHRONIQUE DU JOUR

Groupons ici quelques nouvelles de préparatifs militaires:

Le ministre de la guerre de France, au dire de l'*International*, vient de commander quatre millions de pieux destinés au campement d'une armée en campagne. Cette fourniture doit être livrée le 15 mai au plus tard.

Une dépêche de la *Correspondance du Nord-Est* annonce que les livraisons de fusils transformés pour l'armée autrichienne se font à raison de 50,000 par mois.

La *Daily News* signale une grande animation sur les chantiers de construction maritimes de Wolwich.

La Russie a envoyé des agents aux Etats Unis pour acheter trois vaisseaux cuirassés.

L'*Impartial dauphinois* donne les détails suivants sur un nouvel engin de guerre:

On essaie en ce moment en Italie, dit-il, des bombes d'un nouveau modèle destinées à l'armée, et que l'on dit avoir des effets sûrs et terribles. Elles sont pourvues de mèches cylindriques et graduées, ce qui permet de calculer, au moment où on les lance, après combien de minutes elles doivent faire feu et éclater.

Elles sont, en outre, pourvues d'une chambre remplie elle-même de petites bombes qui éclatent avec la bombe principale. Elles ont encore l'inestimable avantage de toujours éclater lorsque le moment est venu, quand bien même elles seraient noyées dans l'eau ou couvertes de terre. — *Maisonville*.

L'*Opinion nationale* se livre à une étude rétrospective sur le nombre des combattants à Mentana. De ce que le général Kanzier a déclaré, que l'armée pontificale s'élevait, au début de la campagne, à 12,981 hommes, elle conclut que les Pontificaux

étaient deux fois plus nombreux que les garibaldiens.

Voilà un raisonnement qui ne soutient pas l'examen, et l'*Opinion nationale* doit sentir elle-même combien il est vide. Est-ce que toute l'armée pontificale était engagée? Autant voudrait dire que les trois divisions françaises ont donné? Toutes les subtilités viennent s'emousser contre les chiffres indiqués dans les précédents rapports des généraux Kanzier et de Faily sur le combat de Mentana. D'ailleurs, il est un fait qui répond à tout, un fait que l'*Opinion* et les autres feuilles garibaldiennes n'ont jamais expliqué, c'est que les pontificaux ont ramassé sur le champ de bataille plus de six mille fusils.

Le mépris public a fait justice des insinuations odieuses de Garibaldi contre le traitement que reçoivent à Rome les blessés garibaldiens. Un journal anglais et protestant, le *Morning Herald*, publie une correspondance romaine qui refute toutes les calomnies du fuyard de Monte-Rotondo. Voici un passage de cette correspondance:

«Le docteur Wayne, le docteur Small, le docteur Tophan, ainsi que les comtes de Clarendon, de Mount Edgecumbe, Hinchbrooke, les lords Hyde, Beaumont et les consuls anglais et américains, ont tous visité les hôpitaux; ils ont tous été témoins de la bienveillance des autorités. J'ai été à San-Onofrio, il y a seulement trois jours.

Il ne restait que 49 malades; encore presque tous seront-ils en état de voyager dans quelques semaines, et quelques-uns ont été depuis renvoyés. Un jeune homme de dix-neuf ans, nommé Grégori, recevait son dîner, lorsque je suis entré avec plusieurs amis anglais. Nous ne fûmes pas médiocrement surpris du ton insolent et arrogant dont il traitait les sœurs qui étaient de service; il se plaignait de la nourriture, et c'était précisément la même qu'on donnait aux zouaves, du poulet rôti et de la soupe de riz.

Pendant que nous étions là, ce jeune compatriote, si plein d'avenir, jeta au milieu de la salle son plat tout rempli de nourriture pour son dîner, en vomissant un torrent d'injures que n'eussent pas tolérées un seul instant les chefs d'un hôpital anglais. La bonne et patiente religieuse qui les servait se contentait de dire: Pauvre garçon, il est de bien mauvaise humeur aujourd'hui! Sa blessure le fait souffrir, et il faut que les signori l'exousent.

Le guide de Menotti Garibaldi, natif de Terni, sujet du Pape, est un de ceux qui restent encore. Il est presque bien, et sera renvoyé dès que sa blessure sera guérie. Les amputations n'ont pas réussi dans la plupart des cas; mais ce triste résultat a eu lieu à S. Spirito, où une seule amputation grave a eu du succès.

Il ne faut attribuer ce fait qu'au climat qui est excessivement défavorable à la chirurgie, et à la saison qui a été une funeste succession de sirocco et de vent du nord extrêmement perçant. Depuis le 4 octobre, j'ai passé peu de jours sans visiter les hôpitaux; je suis donc parfaitement en mesure de démentir péremptoirement les assertions contenues dans la lettre de Garibaldi.

Depuis que les hommes sont soumis, les enfants ne le sont plus. L'hydre de l'anarchie, chassée de la place publique, est allée se blottir dans les dortoirs de collèges, et, de temps à autre, elle lève la tête. En ce moment-ci, elle exerce ses ravages dans le lycée de Montpellier. Voici comment un journal de la localité raconte la chose:

« Depuis longtemps, paraît-il, les élèves de la deuxième division avaient à se plaindre de leur surveillant, et une pétition demandant son changement aurait été envoyée au recteur par les élèves de cette étude. Cette lettre, tombée entre les mains du proviseur, motiva le renvoi de celui qui l'avait écrite. Deux ou trois autres pensionnaires furent privés de sortie ou de promenade.

Leurs camarades réclamèrent leur pardon à grands cris, menaçant d'une révolte si on ne le leur accordait pas. Mais l'autorité lycéenne resta, selon son habitude, sourde à leurs prières et à leurs tris.

Sur ces entrefaites eu lieu le banquet de la Saint-Charlemagne. On espérait qu'après le dîner une amnistie générale serait prononcée; mais vain espoir, les condamnés subirent leur peine.

Depuis ce jour, le tumulte va toujours croissant, chaque nuit les lampions sont éteints, et le vacarme est à son comble; et quoique sans fusils, c'est le système casse-pot qui fonctionne. On redouble de surveillance; on tient les élèves sous le régime de la terreur; onze déjà ont été chassés; ou s'arrêtera-t-on? on n'en sait rien encore... mais les pensionnaires espèrent être licenciés sans avoir besoin pour cela de préparer leur thèse.

Au dortoir, le maître d'études, cause de la révolte, a été roulé dans ses draps; sans l'aide du veilleur, qui sait ce qui serait arrivé!

La conduite de ces jeunes gens est sans doute excessive, mais l'administration a le tort de décider toujours en faveur du pion dans les cas de dissension entre élèves et maîtres.

L'obéissance passive n'est pas du goût de tout le monde, nous admettons cependant qu'il en fait un peu dans les lycées.

P. S. Dernières nouvelles. Jeudi, pendant la promenade, 9 élèves se sont échappés, la police en a amené 4.

Somme toute, voilà au moins 25 élèves partis.

L'administration en est désolée, mais un peu tard.

Pour la chronique du jour: A. DORMEUIL.

### CONSEIL MUNICIPAL DE ROUBAIX

Séance extraordinaire du 17 janvier 1868.

(Suite et fin. — Voir le *Journal de Roubaix* du 1 février.)

PRÉSIDENCE DE M. DESCAT, MAIRE.

AUGMENTATION DE TAXES D'OCTROI.

M. LE MAIRE:

Messieurs,

Dans mes dernières démarches à Paris, j'ai acquis la conviction que le gouvernement est disposé à nous accorder l'augmentation de quelques taxes d'octroi demandées par votre délibération du 20 octobre dernier; mais des objections ont été faites sur plusieurs points de détail et il est nécessaire d'en tenir compte pour hâter une décision sur l'objet de notre demande.

Voici la lettre de M. le Ministre de l'intérieur à laquelle il convient de répondre par une nouvelle délibération:

« Paris, le 5 décembre 1867.

« Le ministre de l'intérieur prie M. le Préfet du Nord de compléter l'instruction du projet de révision du tarif de l'octroi de Roubaix des sens des observations qui suivent:

« On se demande comment la dépense d'ameublement et de matériel des nouveaux bâtiments de l'Hôpital-Napoléon pourra s'élever à 40,000 fr. lorsque les travaux de construction ne sont prévus que pour 74,000 fr. Il y aurait lieu de fournir des avis ou mémoires justificatifs.

« D'un autre côté, il est essentiel de prouver la nécessité de construire des écoles dominicales; en effet, il semble que ces écoles pourraient se tenir dans une partie de locaux occupés par les écoles qui se tiennent pendant la semaine.

« Enfin, il importe de faire connaître si les travaux aqueduc et de pavage à

à payer à l'aide des ressources qui procurera la révision du tarif ont été régulièrement autorisées.

**Première observation.** — Le chiffre présenté par l'administration des hospices et qu'elle motive par un devis détaillé des objets à acquérir pour meubler les nouvelles salles de l'hôpital est fixé au minimum de 40,000 fr. Cette dépense n'aura lieu qu'après la construction des nouveaux bâtiments; mais il est nécessaire de déterminer dès à présent les ressources sur lesquelles on pourra la prendre quand le moment sera venu de faire les achats d'objets d'ameublement.

**Deuxième observation.** — Les écoles dominicales pourraient en effet se tenir dans les locaux affectés aux écoles ordinaires; mais c'était par erreur que le mandataire de Mme veuve Lefebvre-Ducatteau avait indiqué l'établissement d'écoles dominicales comme une des charges de la donation. L'acte authentique, passé le 2 novembre 1867 et dont copie est ci-jointe, remplace cette condition par celle d'établir une école de filles dans la maison donnée à la ville.

**Troisième observation.** — Les travaux d'aqueducs et de pavage à payer à l'aide des ressources que procurera la révision du tarif, seront soumis à l'approbation de M. le Préfet.

D'après les observations qui précèdent, nous vous proposons de prendre la délibération suivante qui modifie celle du 20 septembre 1867:

Le Conseil municipal:

Vu l'état produit par la commission administrative des hospices indiquant les objets qui seront nécessaires un complet ameublement des deux ailes à construire à l'Hôpital-Napoléon.

Dépense. . . . . fr. 40,000

Vu le projet de travaux à faire pour installer une école de filles dans la maison des sœurs de charité, dépense. . . . . 40,000

Vu trois projets de pavage et d'aqueduc à faire:

1° Dans les rues de l'Hommelet et des Sept-Ponts. . . . . 77,000

2° Dans l'ancien chemin de Tourcoing. . . . . 67,000

3° Dans la rue de l'Alma. . . . . 44,000

268,000

Considérant que les ressources actuelles de la ville ne permettent pas de se livrer aux dépenses énumérées ci-dessus, sans assurer auparavant d'un accroissement proportionnel dans les recettes et que cet accroissement ne peut provenir que d'une augmentation de taxes d'octroi;

Considérant que le tarif actuel est, pour certains articles, inférieur à celui des villes voisines et qu'on peut l'élever sans inconvénient;

Considérant que le produit présumé des changements à faire au tarif, suivant le tableau annexé à la présente délibération devrait donner un supplément de recettes de 51,860 fr. 02 c. ce qui permettrait de couvrir en cinq ans les dépenses ci-dessus spécifiées;

Emet le vœu

Que la ville de Roubaix soit autorisée à introduire dans le tarif d'octroi approuvé par décret impérial du 13 octobre 1864, les modifications suivantes:

BOISSONS.

Taxe act. augment. total à perc.

Vins. . . . . fr. 3,600/hec. 1,20 4,80

Cidre et hydromel. . . . . 1,50 0,50 2,00

Alcool pur. . . . . 12,00 4,00 16,00

Bière de l'intérieur. . . . . 2,05 0,20 2,25

Bière de l'extérieur. . . . . 2,56 0,21 2,80

clercs, passait pour le côté le plus réjouissant de l'association, c'était la fête que donnait l'empire de Galilée lors de la fête des Rois; il y avait suspension de travail pendant plusieurs jours, et grandes promenades à cheval par les rues de Paris. On allait en cortège offrir le gâteau des Rois au domicile des principaux protecteurs de l'empire; ce qui était l'occasion pour ceux-ci de libéralités plus ou moins grandes que les petits clercs recevaient volontiers.

Or, un jour, quatre ou cinq mois après l'époque où s'arrête notre dernière scène, maître Guillaume Saboureau, qui, malgré son nom de roture, était bel et bien l'empereur de Galilée, venait rendre visite à Perrin Macé, dans la maison de la rue Saint-Landry.

Guillaume Saboureau était un gros gaillard rouge et jouffu, qui buvait comme un trou et jurait comme un temple, lesquels, par parenthèse, ne juraient jamais. Cet empereur de Galilée avait encore une autre passion que nous ne voulons pas nommer et qui lui coûtait trois fois les appointements qu'il touchait comme conseiller-maire à la chambre des Comptes.

Il faut bien que jeunesse se passe, disait-il quand on lui reprochait ses freinades. — Il avait quarante-cinq ans et les cheveux gris.

— Que me veut sa haute seigneurie l'empereur de Galilée, demanda Perrin Macé en voyant arriver le puissant personnage.

— Parbleu, maître, je crois que vous ne l'ignorez pas, répondit l'empereur en s'asseyant.

— Comment! encore de l'argent! Mais vous êtes plus vorace qu'un roi.

— Ne suis-je pas empereur?

— Au fait!

— La vérité, maître Macé, c'est que j'ai le plus urgent besoin de cinquante livres.

— Bon, je rarie qu'il s'agit de quelque gente demoiselle, observe l'ancien orfèvre qui était dans un jour de jovialité.

— Par les mérites de saint Guillaume, mon patron, je vous jure que non.

— Vous rougissez.

— Ce serait difficile, dit l'empereur de Galilée dont la figure était constamment pourpre; je vous donne ma parole que les cinquante livres que je viens chercher sont destinées à payer une horreur de drapier du Grand-Pont qui me menace de Châtelet sous prétexte que je lui dois cette bagatelle depuis trois ans.

— Ah ça! vous vous faisiez donc habiller en président de chambre?

— Du tout; mais ledit drapier prétend qu'il me faut beaucoup d'étoffe, et que la laine est très-cher.

— Vous lui direz que c'est un comble, et en lui baillant les trente livres parisis que je vais vous remettre, vous le verrez plus content que vous ne l'imaginez.

— Trente livres! c'est bien peu.

Perrin Macé s'était levé pour aller ouvrir un bahut dans lequel il prit quelque argent.

— Et quand me rembourseriez-vous cela, maître Guillaume?

— Dans deux mois, sur parole.

— Et sur parchemin: vous allez me faire un petit reçu de quarante livres.

— Mais vous ne m'en donnez que trente.

— Et l'intérêt?

ADOLPHE FAVRE.  
La (suite au prochain numéro.)

### MATÉRIAUX

Pierres brutes de toute espèce.	2 le m. c.	1	3
Pierres travaillées.	3	1	4
Pierres polies.	5	2	7
Ardoises de toutes qualités.	4 le mille	2	6

### MÉTAUX.

Pierres de toutes formes en fonte ou en fonte pouvant servir à toutes sortes de constructions, sauf les exceptions indiquées au tarif.	2 le 100k.	1	3
--	------------	---	---

Plomb, zinc, fil de fer, d'acier et de cuivre de toute espèce et qualité, pour tout usage. . . . . 2 1 3

Pompes, vis, boulons, écrous de toute espèce et qualité et pour tout usage.

M. ECKMAN regrette l'augmentation de 20 centimes à l'hectolitre de bière; c'est, dit-il, la boisson de l'ouvrier, cette considération mérite toute notre sollicitude.

M. LE MAIRE ne croit pas qu'en impôt si minime puisse faire changer, le prix des débits; il retombera plutôt à la charge du brasseur.

La délibération qui précède est ensuite mise aux voix et adoptée à l'unanimité moins une voix, celle de M. Léotard qui s'est abstenu de voter.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Duran prie l'administration de s'occuper au plus tôt de la question des fourneaux économiques.

M. LE MAIRE répond qu'il en fera l'objet d'une délibération dans la session de février.

M. DUBURCQ se plaint de l'alimentation du canal où se déversent tous les égouts de la ville.

M. LE MAIRE fait observer qu'en séance extraordinaire, on ne peut s'occuper que des questions à l'ordre du jour, et prie M. Duburcq de réserver ses réclamations pour la session de février.

La séance est levée.

### Bulletin commercial.

Roubaix, 15 février.

La hausse croissante des matières premières commença à préoccuper les producteurs. Depuis quinze jours, les cotons bruts ont augmenté de plus de 25 0/0, et les cotons filés de 10 à 15 0/0 selon qualité. Les laines brutes sont tenues ferme à 8 0/0 de hausse environ.

Tout semble faire croire à la persistance et au sérieux de ce mouvement. Nos fabricants, qui n'achètent depuis quelque temps leurs matières premières qu'au jour le jour, se demandent avec inquiétude si les tissus vont y participer;

Jusqu'à présent, rien n'indique que les acheteurs veuillent comprendre cette situation: ils achètent, même facilement, aux anciens cours; mais la moindre demande en hausse les éloigne, et ils se rejettent alors sur l'article anglais, auquel ils accordent préférence, même à prix plus élevés.

Nous ne pouvons compter sur une hausse de prix jusqu'au moment où les Anglais, qui sont dès à présent, les régulateurs des cours de notre marché, nous le permettront en demandant un démenti de l'augmentation. Nous le permettront-ils?

En attendant, nos fabricants n'en ont pas moins écoulé une grande partie de leur stock, en tissu uni-chaine coton, et